



Guillaume MARTIN  
3 Avenue des chênes  
33950 Lège-Cap-Ferret  
Tel : 0610640865  
Siret : 478 867 898 00049  
N° Formateur : 75331040333

## CONTRAT INDIVIDUEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Obligatoirement utilisé lorsque le particulier bénéficiaire de la formation finance lui-même tout ou partie de sa formation : articles L. 6353-3 à 7 du code du travail)

Entre les soussignés :

D'une part :

EIRL Guillaume MARTIN  
3 Avenue des chênes  
33950 Lège-Cap-Ferret  
Siret : 478 867 898 00049

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité N° Formateur : 75331040333 auprès de la DREETS Nouvelle Aquitaine.

Et d'autre part :

Nom..... Prénom.....  
Date de Naissance : .....  
Adresse.....  
Ville.....CP.....Tél .....  
Profession .....

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail.

### ARTICLE : I. OBJET DU CONTRAT

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

**« FORMATION en PENTANALOGIE ».**

**Article II. Nature et caractéristique des actions de formation :**

**L'action de formation entre dans la catégorie des actions de « Action de formation » prévue par l'article L. 6313-1 du code du travail.**

EIRL Guillaume MARTIN  
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».



Elle a pour objectif :

- ✓ Établir un schéma de la date de naissance sous la forme d'un pentagramme.
- ✓ Analyser la date de naissance.
- ✓ Identifier les différents défis proposés par une date de naissance. (Seuils, tensions, doubles, mental, personnalité, karmique)
- ✓ Établir un lien entre le pentagramme et le corps.
- ✓ Établir un lien entre le pentagramme et le plan énergétique.
- ✓ Déduire de cette analyse les déséquilibres globales.

Sa durée est fixée à : 8 jours (7H/J)

Programme de formation : Le programme de la formation est joint en annexe 1.

Sanction de la formation : Une attestation de formation sera délivrée en fin de parcours.

**Article III. Niveau de connaissances préalables nécessaire :**

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant :

Cette formation est dispensée à toute personne sans pré-requis.

**Article IV. Organisation de l'action de formation**

L'action de formation aura lieu :

STAGE 1 : Du 26 au 29 SEPTEMBRE 2024

STAGE 2 : Du 5 au 8 DECEMBRE 2024

A : HOTEL MERCURE : 01, Avenue Charles Lindbergh, 33700 Mérignac France.

Elle est organisée pour un effectif de 15 à 60 stagiaires.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

Chaque stagiaire recevra un document reprenant l'enseignement théorique suivi pendant le stage.

La formation se déroule en alternant les séquences théoriques sur tableau blanc, vidéo projecteur, et maïeutique.



**Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont :**

Ostéopathe D.O, Kinésologue, Praticien en MTC, Florithérapeute, Pentanologue.

#### **Article V : Délai de rétractation**

Le stagiaire est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de la conclusion du présent contrat. Le cas échéant, le stagiaire informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Il peut utiliser à cet effet le formulaire de rétractation joint au présent contrat.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

#### **Article VI. Dispositions financières :**

Le prix de l'action de formation est fixé à : 1600 € TTC

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue **un premier versement d'acompte d'un montant de 500 euros.**

*(Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix acquitté par le stagiaire y compris les frais d'inscription).*

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

**1 chèque de 1100 € à l'ordre de Guillaume MARTIN (encaisser après le premier stage)**

**Ou**

**Pour tout autre modalité de paiement des frais de dossier supplémentaire seront demandé, (soit 3 chèques de 400 € ou 4 chèques de 310€). Pas d'autre possibilité de règlement, l'organisme de formation n'est pas assimilé à un organisme bancaire.**

#### **Article VII. Interruption du stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Une annulation intervenant plus de 30 jours calendaires avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation.



Une annulation intervenant entre 30 et 14 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 50% du montant du stage.

Une annulation intervenant moins de 14 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.

**Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.**

#### **Article VIII. DROITS D'AUTEUR ET PUBLICITE**

Le Formateur est autorisé à citer à titre de référence le nom de ses clients et les prestations réalisées, ainsi que de publier des photos sur ces espaces de communication (internet, facebook, instagram...)

Le programme des formations est un droit réservé. Le stagiaire s'interdit de procéder à un enregistrement informatique, sonore ou visuel des cours reçus. La copie, par quelque procédé que ce soit, de notre enseignement et des supports pédagogiques, sans accord préalable écrit, constitue une violation des droits à la propriété intellectuelle et entraîne des droits à légitime réparation.

#### **Article IX. Cas de différend :**

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Bordeaux sera compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à ....., le .....

Pour le stagiaire  
(Nom et prénom, Signature)

Pour l'organisme  
(Cachet de l'organisme & Signature)



# ANNEXE

## Formation en PENTANALOGIE

### Contenu de la formation

Le contenu présenté ici ne constitue pas un enseignement médical, il parle de philosophie, de psychologie et de courant de pensées de la santé non conventionnel. Il est partagé à titre informatif et ne peut se substituer à un diagnostic effectué par un médecin ou un professionnel de santé. Soignez-vous toujours en accord avec votre médecin et les données acquises de la science.

### Stage 1 :

1. **Les seuils** : 5/7 seuil matériel, 4/8 seuil émotionnel, 3/9 mental, 2/10 seuil spirituel.
2. **Les tensions** : 2/7, 5/10, 1/6, 4/9, 3/8.
3. **Les 9 types de la pentanalogie** : du type 2 au type 10.
4. **Les mutants**
5. **Significations des 10 positions du pentagramme.**
6. **Significations des 10 chiffres de la pentanalogie.**
7. **Méditation ressource de base et états profonds.**
8. **Méditation autour de la naissance.**

### Stage 2 :

1. **Le chiffre du Mental.**
2. **Le chiffre de la Personnalité.**
3. **Les doubles, blocages.**
4. **Le pentagramme sur le corps.**
5. **Les cycles en Pentanalogie, permission, semence récolte.**
6. **Méditation, mes parents. Et destruction du moi négatif.**
7. **Rencontrer un type.**
8. **Pentagramme du prénom et du nom.**